



Convention tripartite de formation
BILAN DE COMPETENCES

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'Organisme de formation n° 53 35 08306 35 déclaré auprès du Préfet de région de Bretagne
ANALYSE ET ACTION - 14, rue des Feuteries - 35300 FOUGERES
et

L'employeur – Dossier suivi par : Madame Adélaïde SERY
SDIS 76 9 rue du noroft 76460 Saint Valery en Caux
et

Le bénéficiaire du bilan
Monsieur Christophe MARTIN, salarié(e) de l'établissement : SDIS 76

est conclue la convention tripartite suivante, en application des dispositions du livre IX du code du travail portant organisation de la formation professionnelle dans le cadre de l'éducation permanente.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION :

L'organisme Analyse & Action organisera l'action de formation suivante :

Intitulé : Bilan de compétences

Objectifs : analyser les compétences professionnelles et personnelles ainsi que les aptitudes et les motivations du bénéficiaire afin de déterminer un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Programmes et méthodes : Annexés à la présente convention.

Type d'action de formation : Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles.

Début : à partir du : 04/04/2016 - Fin : 04/08/2016

Durée moyenne : 24 H réparties sur 8 à 12 semaines (dont démarches personnelles)

Lieu : LE HAVRE

Consultant(e) : J. FOLLET KOÇAK

Siège : 14, rue des Feuteries - 35 300 FOUGERES - ☎ 02 99 94 35 34 - Fax 02 99 99 97 58

Bureaux : RENNES - VITRE - COMBOURG - DINAN - LANNION - BREST - MORLAIX - LORIENT
MAYENNE - LAVAL - LE MANS - AVRANCHES - SAINT-LO - CHERBOURG - CAEN

SAS au capital de 20 000 Euros - Code APE 7022 Z - Siret 393 955 190 00029
Centre de formation - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 53 35 08306 35 auprès du Préfet de région de Bretagne



Convention tripartite de formation
BILAN DE COMPETENCES

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE REALISATION ET CONFIDENTIALITE :

Le bénéficiaire atteste du caractère volontaire de sa démarche. Il s'engage à fournir toute information utile à une mise en œuvre efficace du bilan de compétences qui ne peut être réalisé qu'avec son consentement.

Le bénéficiaire est le seul destinataire et le seul propriétaire du document de synthèse qui lui sera remis au terme du bilan.

Analyse & Action est tenu d'informer le bénéficiaire des moyens matériels et humains dont il dispose pour la réalisation du bilan de compétences. Il s'engage à lui proposer une prestation conforme aux dispositions des articles L. 6313-1, L.6313-10, L.6322-42 à L.6322-51 et R.6322-32 à R.6322-63 du Code du Travail et procédera tout au long du bilan au contrôle de la présence du participant et délivrera une attestation à l'issue de l'action.

Il assurera auprès du bénéficiaire le suivi de son intervention en lui proposant une rencontre six mois après la fin de la prestation pour faire avec lui, le point sur sa situation.

ARTICLE 3 – DISPOSITIONS FINANCIERES :

En contrepartie de la prestation visée à l'article 1, l'employeur s'acquittera de la somme de 1700 €uros net de taxes couvrant l'intégralité des frais de formation et moyens pédagogiques mis en œuvre.

Analyse & Action fournira, l'attestation de fréquentation effective signée par le salarié et la facture. L'employeur peut, dans certains cas, demander le remboursement à son OPCA en fournissant les documents précités, accompagnés d'un justificatif de paiement délivré par l'organisme prestataire.

ARTICLE 4- MODALITES DE REGLEMENT :

- Dans le cas, d'une prise en charge totale par l'OPCA de l'employeur, aucun acompte n'est dû.
- Un double financement est possible (une partie à la charge de l'OPCA, le solde pour l'employeur)
- Si la prestation est financée à 100% par l'employeur : un acompte de 40% est à verser à la signature de la présente. Le paiement du solde de 60%, sera dû à réception de la facture, à l'issue de la prestation. Ces règlements peuvent être réalisés par chèque à l'ordre d' « Analyse et Action » ou par virement sur le compte suivant :

SOCIETE GENERALE		LE 12-11-1989	
Titulaire du Compte :	SARL ANALYSE ET ACTION		
Département :	FOUGERES (01701)		
14 RUE DES FEUTERIES 35300 FOUGERES			
Identification nationale (SIRET)			
30003 Code SIRET	01701 Code département	00020120303 Numéro de compte	02 CETS

Siège : 14, rue des Feuteries - 35 300 FOUGERES - ☎ 02 99 94 35 34 - Fax 02 99 99 97 58

**Bureaux : RENNES - VITRE - COMBOURG - DINAN - LANNION - BREST - MORLAIX - LORIENT
MAYENNE - LAVAL - LE MANS - AVRANCHES - SAINT-LO - CHERBOURG - CAEN**

SAS au capital de 20 000 €uros - Code APE 7022 Z - Siret 393 955 190 00029

Centre de formation - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 53 35 08306 35 auprès du Préfet de région de Bretagne



Convention tripartite de formation
BILAN DE COMPETENCES

ARTICLE 5 – DEDIT OU ABANDON :

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 15 jours francs avant le début de la prestation visée à l'article 1, ou d'abandon en cours de réalisation par le stagiaire, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite prestation, conformément aux dispositions de l'article L.920-9 du Code du travail.

ARTICLE 6 – DIFFERENDS EVENTUELS :

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Commerce de Rennes sera seul compétent pour régler le litige.

Fait, en triple exemplaire, à Fougères, jeudi 24 mars 2011

<p><i>L'Organisme de formation</i> ANALYSE ET ACTION Réf : n° 36</p>	<p style="text-align: center;"><i>Analyse et Action</i> <small>Siège : 14, rue des Feuteries - 35 300 FOUGERES Tel: 02 99 94 35 34 - Fax 02 99 99 97 58 Bureau : 1, place du Maréchal Juin - 35000 RENNES Tel: 02 99 91 36 17 / Fax 02 99 91 36 17 Code APE: 7022Z - Siret 393 955 190 00029</small></p> <p style="text-align: center;"><i>PROJET</i></p>
<p><i>L'employeur</i> SDIS 76 Dossier suivi par : Madame Adélaïde SERY</p>	<p style="text-align: center;">Pour le Président, et par délégation, Directeur Départemental</p> <p>Date Cachet et signature</p>
<p><i>Le bénéficiaire du bilan</i> Monsieur Christophe MARTIN</p> <p style="text-align: center;"><i>PROJET</i></p>	<p style="text-align: center;">Christophe André BENKEROUE</p> <p>Date Signature</p>

